



CONCERTATION PRÉALABLE

> Du 25 septembre au 31 octobre 2024

Projet de renouvellement du centre de valorisation énergétique des déchets (CVED) de Vitré (35)

SYNTHÈSE DU DOSSIER DE CONCERTATION



LES PORTEURS DU PROJET

LE SYNDICAT S3T'EC



Créé en 2019, S3T'ec est le service public en charge de la compétence Traitement des déchets Ménagers et Assimilés pour le compte de ses deux adhérents : le SMICTOM SUD-EST 35 (Vitré) et le SMICTOM DU PAYS DE FOGÈRES. Il est administré par un comité syndical rassemblant 27 élus issus de ces syndicats adhérents.

S3T'ec assure ainsi, pour les 2 syndicats de collecte, le tri, le recyclage et la valorisation :

- des ordures ménagères,
- des emballages recyclables, des papiers,
- du verre,
- des biodéchets,
- et des déchets déposés dans les bennes des déchèteries.

Son territoire s'étend sur 114 communes, soit un bassin de vie de plus de 225 000 habitants sur 2 530 km².

Les ressources financières de S3T'ec proviennent en grande partie de la redevance d'équilibre versée chaque année par les deux SMICTOM membres.

PAPREC ENERGIES



PAPREC ENERGIES est une filiale du groupe PAPREC, leader français du recyclage.

Le groupe PAPREC est devenu en 30 ans un acteur global de la gestion des déchets, présent dans 10 pays et réunissant plus de 16 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

À la tête de près d'une trentaine d'usines dédiées réparties dans onze pays à travers le monde, Paprec ENERGIES se positionne au rang de numéro trois français de la valorisation énergétique des déchets et comme le seul acteur européen en capacité de concevoir, construire et exploiter des usines de valorisation énergétique de toutes tailles.

4 millions de tonnes de déchets valorisés

300 millions d'euros de chiffre d'affaires

30 unités de valorisation énergétique (UVE)

et 3 unités de valorisation organique

1 600 collaborateurs



S3T'ec est propriétaire de QUATRE OUTILS EN EXPLOITATION



1 Centre de transfert et de valorisation matière (CTVM) basé à Vitré



1 Centre de Valorisation Énergétique des déchets ménagers résiduels (CVED) basé à Vitré



1 réseau d'énergie verte **RÉVERTEC** basé à Vitré



1 Centre de transfert et de valorisation matière (CTVM) basé à Fougères



Il est également propriétaire d'une ancienne décharge réhabilitée située à Cornillé.

L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

LES AMBITIONS D'UN GRAND TERRITOIRE

Le syndicat mixte S3T'ec et PAPREC Energies, portent un projet visant à faire évoluer le Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (CVED) en renouvelant la délégation de Service Public (DSP) de l'usine située à Vitré, en Ille-et-Vilaine (35).

Ce projet s'inscrit dans une réflexion menée par les élus autour d'un projet global de gestion des déchets ménagers qui repose sur **3 piliers fondamentaux** :

- **Se conformer aux injonctions réglementaires** nationales et régionales en matière de respect de la hiérarchie des modes de traitement et tendre vers le « zéro enfouissement » et le « zéro exportation » ;
- **Accompagner la décarbonation du territoire** en produisant localement plus d'énergie non fossile dans des conditions techniques et environnementales de dernière génération ;
- **Démultiplier les actions incitatives pour réduire la production de déchets** des ménages et des entreprises en étroite collaboration avec les 2 SMICTOM adhérents.

LE RENOUVELLEMENT DE L'USINE ACTUELLE

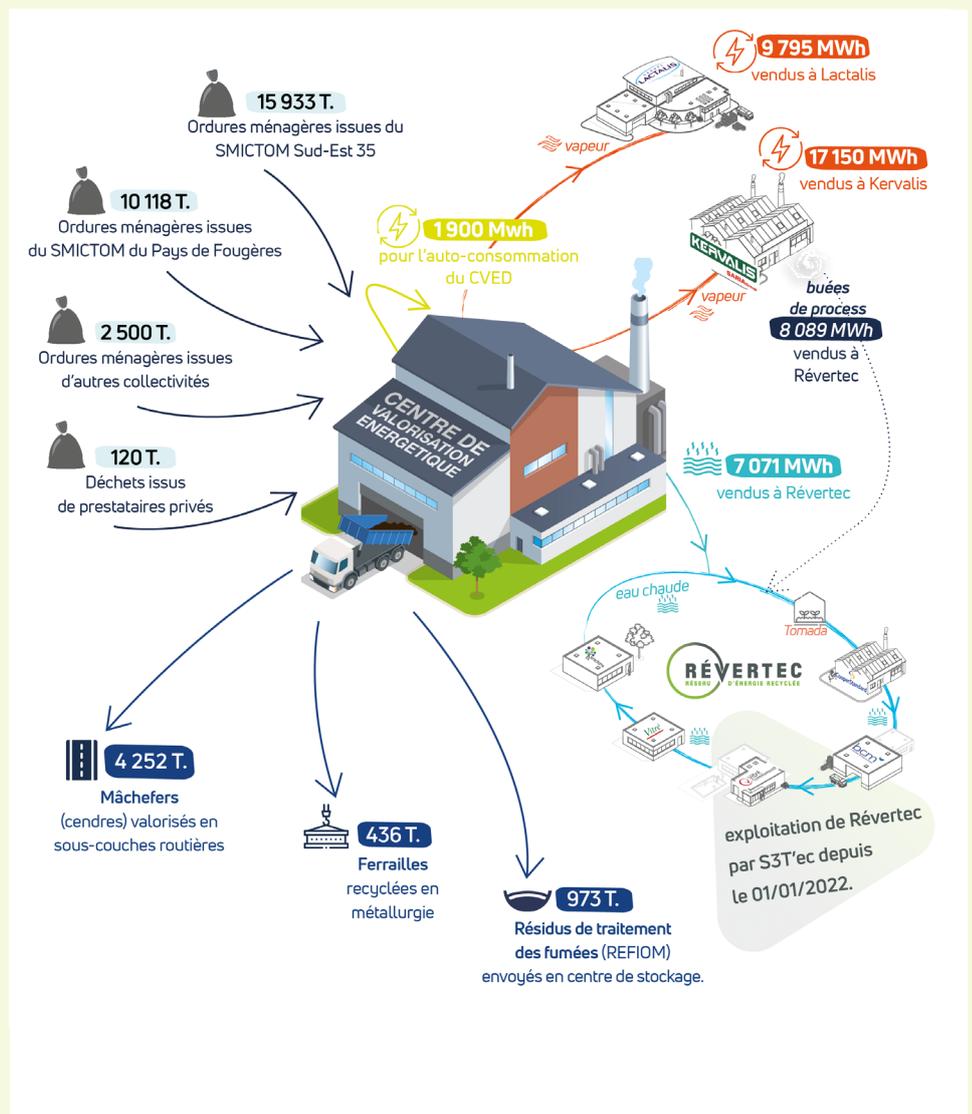
Créé en 1988, le CVED de Vitré arrive en fin de vie et doit être renouvelé pour en faire un outil moderne et performant au service d'un traitement « internalisé » des déchets du territoire et de l'augmentation de la production locale d'énergies.

Actuellement, sur les 45 900 T de déchets non recyclables que S3T'ec gère chaque année, le CVED en valorise seulement 29 987 T/an (données 2023). Le reste est exporté, vers la Mayenne notamment.

Le renouvellement de l'outil permettra de :

- **valoriser énergétiquement** tous les déchets ménagers produits sur le territoire ;
- **supprimer le stockage** par enfouissement à l'extérieur du département ;
- **fournir 3 fois plus d'énergies** (électricité et vapeur) aux industriels locaux et au réseau de chaleur urbain de Vitré ;
- **disposer d'un outil évolutif et adaptable** dans le temps en fonction de la composante future des déchets et des progrès technologiques ;
- **maintenir un coût de traitement acceptable** pour l'usager du service public de gestion des déchets.

SYNTHÈSE 2023 DES FLUX ENTRANTS ET SORTANTS DU CVED



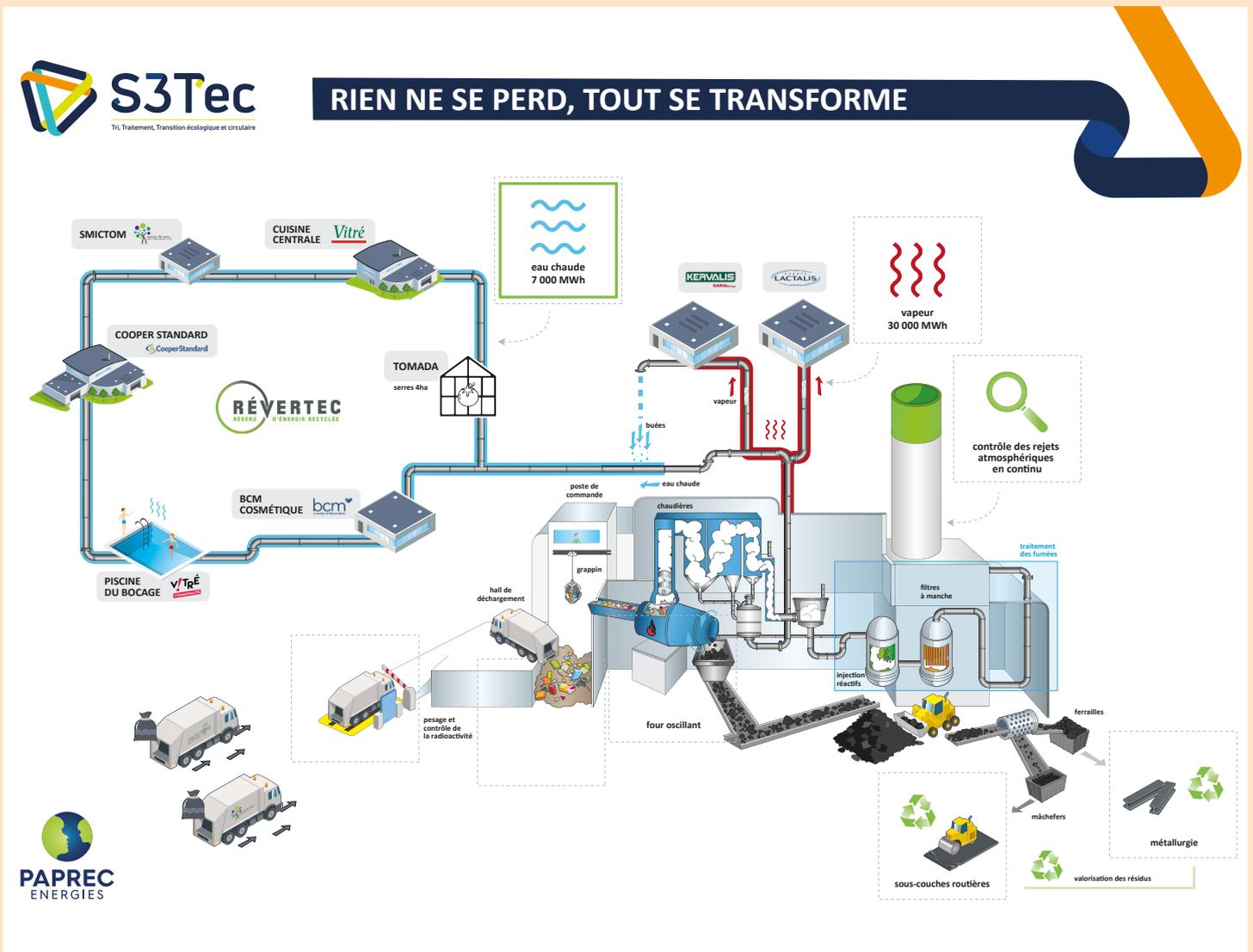
LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

UNE USINE CONNECTÉE AU TERRITOIRE

Le site de Vitré est véritablement au cœur d'un écosystème local de gestion des déchets et de production d'énergies.

Il traitera demain 70 000 tonnes de déchets ménagers, des tout-venants de déchèteries et des déchets d'activités économiques du territoire de S3T'ec.

Sa mise en conformité technique et opérationnelle, avec des technologies de dernière génération, permettra de produire de l'électricité qui sera distribuée en boucle locale (20GWh/an) et de la vapeur (105 GWh/an) utilisée par les entreprises voisines et le réseau de chaleur urbain de Vitré.

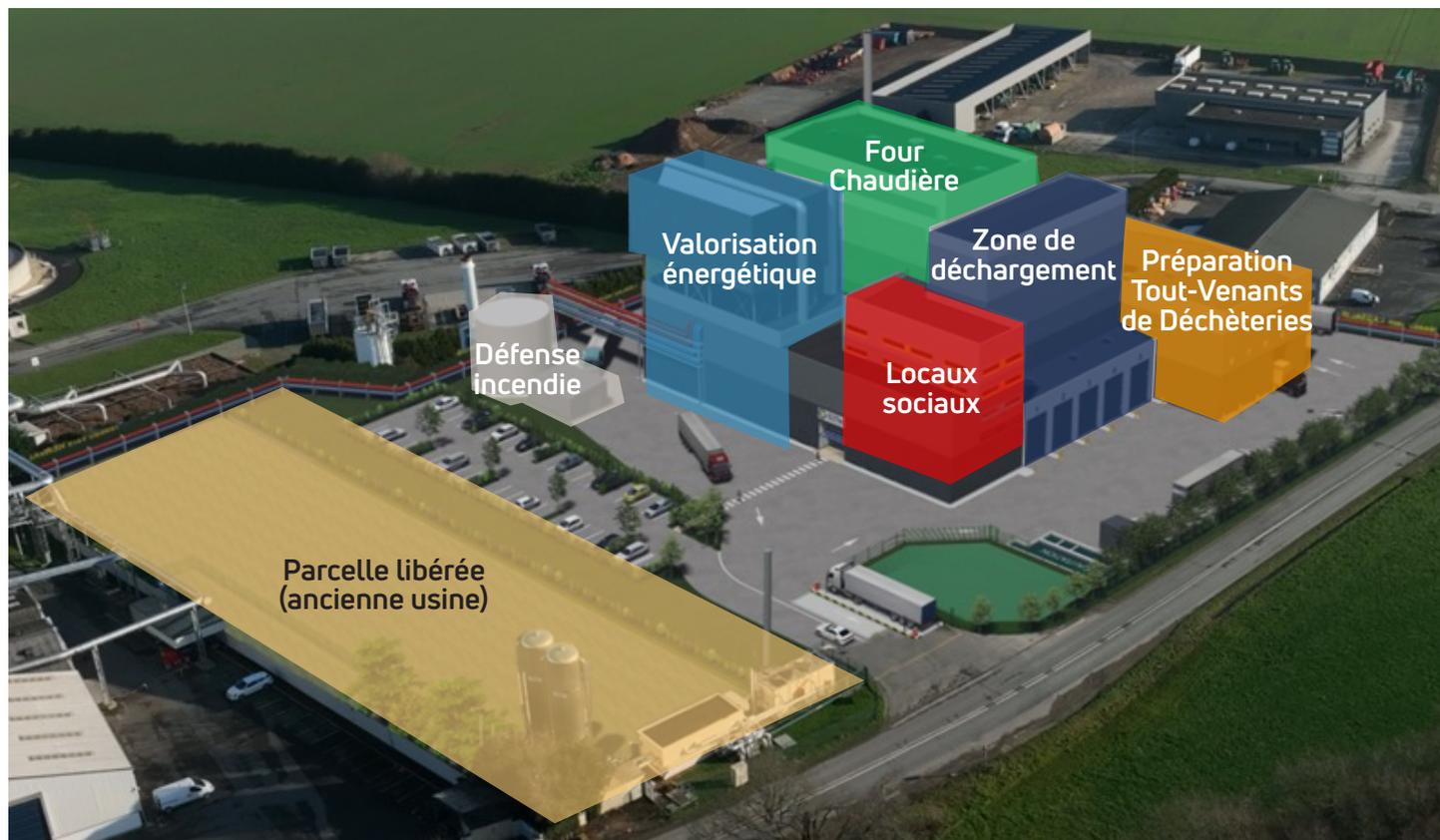


LES ÉVOLUTIONS PROGRAMMÉES DE L'UVE

Le programme retenu pour le renouvellement du CVED porte sur :

- La modernisation des installations actuelles pour répondre aux objectifs de performances de traitement et de valorisation énergétique ;
- La construction d'une nouvelle ligne de traitement des déchets à haut pouvoir calorifique (HCPI) intégrant :
 - Une ligne de préparation de Tout-Venant de Déchèteries Incinérables (TVDI) à partir des Tout-Venant de Déchèteries (TVD) provenant des déchèteries des adhérents du Syndicat et de collectivités supplémentaires ;
 - Une ligne de valorisation énergétique, ainsi que ses équipements périphériques, d'une capacité de 70 000 tonnes/an ;
 - Une zone de déchargement dimensionnée pour les volumes supplémentaires des déchets entrants et les équipements de manutention et logistiques associés ;
- Un dispositif de traitement ultra-performant des fumées dit « procédé à sec » à base de chaux vive pour renforcer l'élimination des composants gazeux acides ;
- Les travaux pour adapter la fourniture de l'énergie au réseau de chaleur urbain RÉVERTEC aux nouveaux volumes produits :
 - Modernisation des pompes de circulation ;
 - Adaptation du réseau d'interconnexions ;
 - Rénovation de la chaîne d'échangeurs.
- La mise en place de nouveaux échangeurs avec la Société Laitière de Vitré et KERVALIS pour les adapter à la nouvelle puissance énergétique livrée à chacun d'entre eux ;
- La création d'un parcours de visite ouvert au public pour valoriser l'installation, mettre en lumière l'énergie produite et sensibiliser également à la prévention et à la réduction des déchets (panneaux pédagogiques, jeux, outils numériques...).

L'ORGANISATION SPATIALE DE LA NOUVELLE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



LES ATOUTS DU PROJET

LES BÉNÉFICES DU PROJET POUR LA COLLECTIVITÉ

Le projet de renouvellement du CVED permettra :

- > La prise en charge de l'intégralité des volumes de déchets produits sur le territoire, quelle que soit leur nature ;
- > L'augmentation attendue de la valorisation énergétique, sous forme de vapeur mais aussi d'électricité ;
- > L'efficacité renforcée des dispositifs de traitement des fumées dans le plus strict respect des valeurs limites d'émissions (VLE) ;
- > La continuité du service public, sans détournement de tonnes (et donc de coûts induits), en assurant le fonctionnement sur site avant la mise en service de la nouvelle ligne ;
- > Des process organisationnels revisités pour améliorer les conditions d'exploitation et la gestion des nouveaux flux ;

- > Une implantation spatiale permettant de libérer du foncier à disposition de futurs projets du syndicat ;
- > La création d'emplois directs passant de 15 actuellement à 24 postes (dont 1 alternant) pour le fonctionnement de la future usine et des dizaines d'emplois en phase chantier et en maintenance/exploitation.

UN NOUVEAU MARQUEUR

Afin de symboliser l'entrée dans une nouvelle ère de la valorisation des déchets, la dénomination du projet de renouvellement de l'ancien CVED se transforme également : **CVED devient UV2R (Unité de Valorisation Énergétique de Vitré).**



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

70 000 tonnes/an

Une unité de Valorisation Énergétique des déchets d'une capacité de 70 000 tonnes par an (Vs 29 000 tonnes/an actuellement) ;

- 40 000 tonnes/an

Réduction du stockage par enfouissement des déchets du territoire de 40 000 tonnes/an ;

X 6

Multiplication par 6 de la production d'Énergie Renouvelable et de Récupération (EnR&R) dont électricité et vapeur, par rapport à l'usine actuelle (de 36 GWh/an à 216 GWh/an) ;

28 GWh/an

Production d'électricité de 28 GWh/an (dont 8 GWh/an en autoconsommation) injecté en boucle locale dans le réseau ENEDIS (soit environ 2 000 foyers alimentés localement - hors chauffage) ;

105 GWh/an

Production de vapeur de 105 GWh/an dont 84 GWh/an pour Kervalis et la Société Laitière de Vitré et 21 GWh/an pour le réseau de chaleur urbain RÉVERTEC (propriété S3T'ec) ;

RÉVERTEC

Extension du réseau de chaleur urbain RÉVERTEC en collaboration avec Vitré Communauté pour alimenter l'hôpital, les établissements scolaires, l'EPHAD... ;

18 % / 16 %

Contribution pour 18 % de l'objectif de la réduction de CO₂ de Vitré Communauté et pour 16% de la quantité d'Énergie Renouvelable et de Récupération (EnR&R) produite localement ;

20 ans

Mise en concurrence pour une Délégation de Service Public (DSP) négociée pour 20 ans ;

MTD

Application des technologies de « dernière génération » en matière de normes environnementales, ce que l'on appelle les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) ;

24

Passage de 15 emplois directs sur site à 24 (création nette de 9 ETP dont 1 alternant) et des dizaines d'emplois en phase chantier et maintenance d'exploitation ;

- 5 541 tonnes

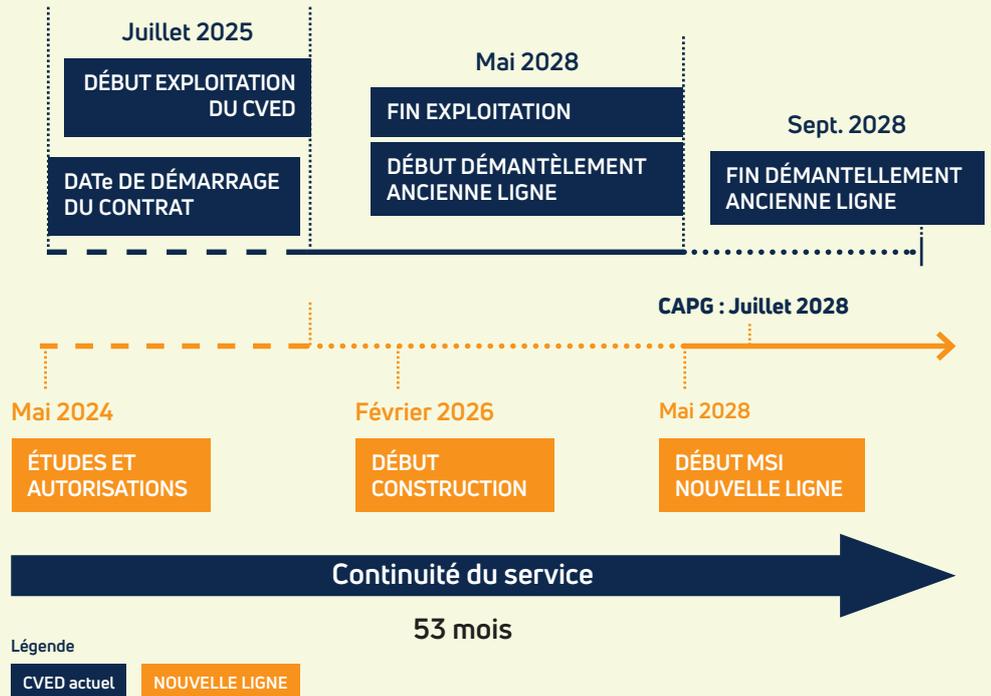
Quantité de CO₂ évité par le projet.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

LE PLANNING PRÉVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel du projet porte à la fois sur les aménagements portant sur le CVED actuel et sur la création de la nouvelle ligne de traitement (de 2026 à 2028).

Ces interventions sont réalisées en parallèle et garantissent le maintien de l'activité du CVED actuel jusqu'à la mise en service de la nouvelle ligne de traitement en mai 2028.



LE MONTANT D'INVESTISSEMENT

L'investissement global du projet est aujourd'hui estimé à environ 100 millions d'euros (avec les contingences) pour l'ensemble des installations.

A date, le projet ne bénéficie pas de subventions publiques.

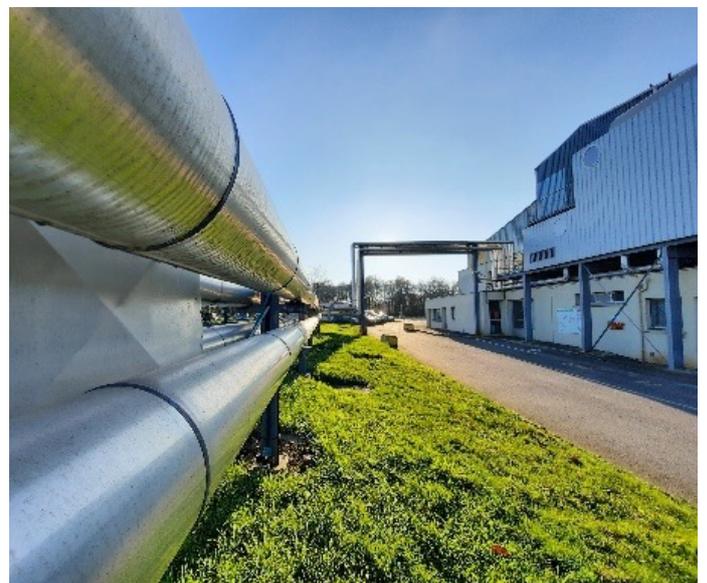
LA DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE

Le **dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE)** qui sera déposé par PAPREC Energies devra démontrer l'acceptabilité du projet au regard de ses impacts et enjeux sur l'environnement.

Conformément au Code de l'environnement (article R.181-13), ce dossier devra comprendre une présentation technique décrivant l'installation, les travaux envisagés, les procédés mis en œuvre, les moyens de suivi et de surveillance, ainsi qu'une étude d'impact.

Les dossiers sont instruits par la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et l'autorisation in fine délivrée par le préfet d'Ille-et-Vilaine.

Une **évaluation environnementale complète est en cours de réalisation** sur la zone de sensibilité de l'installation, au regard des travaux et des ouvrages à réaliser et de leurs incidences potentielles sur l'environnement (étude d'impact) et la santé humaine.



Elle consiste à appréhender le dossier dans sa globalité, dans toutes les dimensions qui peuvent être impactées ou susceptibles d'être modifiées par le projet : santé humaine, biodiversité, sol, eau, air et climat, patrimoine culturel, intégration dans le paysage, sécurité.

Toutes les études détaillées seront consultables dans leur intégralité lors de la phase d'enquête publique, dans le courant du 1^{er} trimestre 2025.

LA CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation préalable se déroulera du 25 septembre au 31 octobre 2024.

COMMENT S'INFORMER ?

Le public sera informé de la concertation et de ses modalités par le biais des outils suivants :

- Un **dossier de concertation** décrivant l'intégralité du projet et de ses impacts (édité en format papier et disponible sous format numérique via le site internet) ;

- Une **synthèse** du dossier de concertation ;
- Un **site internet dédié** au projet : www.concertation-projetUV2R.bzh avec formulaire numérique pour échange de questions/réponses entre les porteurs du projet et le public ;

COMMENT PARTICIPER ?

Lors des temps publics d'échanges :

- Réunion publique d'information : **08 octobre 2024 à 18h**
- Réunion thématique sur le thème de « l'énergie en Pays de Vitré » : **14 octobre 2024 à 19h**
- Réunion publique de synthèse de la concertation : **29 octobre 2024 à 19h**

Les réunions auront lieu au siège de S3T'ec, au n°28 de la rue Pierre et Marie CURIE à Vitré (35 500).

Inscriptions aux temps d'échange sur : www.concertation-projetUV2R.bzh

Au travers des supports suivants :

- Via un **formulaire de contribution** sur le site internet de la concertation : www.concertation-projetUV2R.bzh

- Sur les **registres papier** mis à disposition dans les mairies d'Erbrée et de Vitré, au siège de S3T'ec, au siège des 2 adhérents du syndicat S3T'ec (SMICTOM Pays de Fougères et SMICTOM sud-est 35) et au siège des 7 EPCI adhérentes aux 2 SMICTOM⁽¹⁾

- Par mail : contact@s3tec.bzh

Tout au long de la concertation préalable, toute personne intéressée par le projet peut participer aux temps publics d'échange, et formuler ses avis, questions et propositions sur les supports prévus à cet effet.

⁽¹⁾ *EPCI adhérents à S3T'ec :*

SMICTOM Sud-Est 35 : Vitré Communauté / Pays de Châteaugiron Communauté / Roche-aux-fées Communauté

SMICTOM du Pays de Fougères : Fougères Agglomération / Couesnon Marches de Bretagne / Liffré-Cormier Communauté / Val d'Ille-Aubigné



CONTACT CONCERTATION
info@2concert.fr